

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA

Procès-verbal - Mardi le 1^{er} décembre 2020

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA, TENUE AU 26 CHEMIN BEGLEY (CENTRE COMMUNAUTAIRE), LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2020 À 19H04, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. ROBERT BERGERON, MAIRE

Sont présents : PAUL CHAMBERLAIN
 LYNNE LACHAPELLE
 LYNN NOËL
 HENRI CHAMBERLAIN
 SYLVAIN LA FRANCE
 CRAIG GABIE

Secrétaire d'assemblée : PIERRE VAILLANCOURT

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

1.2 RAPPORT DU MAIRE

1.3 PÉRIODE DE QUESTIONS

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Rapport du maire
- 1.3 Période de questions
- 1.4 Ordre du jour
- 1.5 Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2020
- 1.6 Prélèvements bancaires
- 1.7 Registre des chèques
- 1.8 Liste des comptes fournisseurs
- 1.9 Dépenses du directeur général
- 1.10 Dépenses du directeur du service incendie
- 1.11 Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2021
- 1.12 Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses de l'exercice financier se terminant le 16 novembre 2020 prévus par l'exercice précédent pour la période correspondante
- 1.13 Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses prévue pour l'exercice financier 2020 à ceux prévus par le budget 2020
- 1.14 Renouvellement des Adhésions 2021
- 1.15 Paiement du surtemps et des vacances pour l'année 2020
- 1.16 Poste budgétaire en déficit
- 1.17 Attribution d'un mandat de services juridiques – année 2021
- 1.18 Dépôt d'un extrait du registre qui contient les déclarations de dons, marques d'hospitalité ou tout autre avantages reçues par un membre du conseil de la municipalité
- 1.19 Demande d'aide financière d'Expédition LSM
- 1.20 Date d'adoption du budget 2021
- 1.21 Demande de dons
- 1.22 Proposition publicitaire Clé en main pour les années 2021 et 2022 – CHGA
- 1.23 Signataire demande de certificat d'autorisation

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 2.1 Achat d'équipements pour le service incendie
- 2.2 Nouvelle recrue à titre de pompier volontaire

3. TRANSPORT

- 3.1 Directives Saison hivernale

4. HYGIÈNE DU MILIEU

- 4.1

5. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

5.1 La crise des surdoses

5.2 Municipalité alliée contre la violence conjugale

6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

6.1 Contrat de travail CTGL02 Inspecteur en urbanisme et environnement

7. LOISIRS ET CULTURE

7.1 Paiement patinoire extérieure

7.2 Patinoire extérieure – Chalet – COVID-19

8. VARIA

8.1

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2020-12-227

1.4

ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour et de la disponibilité des documents au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France, **APPUYÉ** par Henri Chamberlain et résolu d'adopter l'ordre du jour en y ajoutant les sujets suivants :

3.2 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE SOUS-VOLET – PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE

ADOPTÉE

2020-12-228

1.5

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2020

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2020;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Paul Chamberlain, **APPUYÉ** par Lynne Lachapelle et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2020 tel que présenté.

ADOPTÉE

2020-12-229

1.6

ADOPTION PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES

IL EST PROPOSÉ par Lynne Lachapelle
APPUYÉ par Sylvain La France
Et résolu

D'adopter, tel que présentée, la liste des prélèvements bancaires pour le mois de novembre 2020, totalisant les montants suivants :

Salaires nets	28 044,52 \$
Remises provinciales	9 054,93 \$
Remises fédérales	3 547,54 \$
Remises du Régime de retraite	2 238,40 \$

ADOPTÉE

2020-12-230

1.7

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES

IL EST PROPOSÉ par Lynne Lachapelle
APPUYÉ par Sylvain La France
Et résolu

D'adopter, tel que présenté, le registre des chèques du mois de novembre 2020 totalisant un montant de 3 468,62 \$.

ADOPTÉE

2020-12-231

1.8

ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France
APPUYÉ par Lynne Lachapelle
Et résolu

D'adopter, tel que présenté, le paiement de la liste des comptes fournisseurs du mois de novembre 2020 totalisant un montant de 79 980,41 \$ incluant les prélèvements bancaires.

ADOPTÉE

2020-12-232
1.9

DÉPENSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL - DGE (0,00 \$)

2020-12-233
1.10

DÉPENSES DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE - DCP (0,00 \$)

Certificat de disponibilité des crédits

Je, soussigné, Pierre Vaillancourt, directeur général de la Municipalité de Kazabazua, certifie qu'il y a des crédits budgétaires et/ou extra budgétaires disponibles provenant de revenus excédentaires, du surplus accumulé, de réserves financières, de fonds réservés ou d'autres sources pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées.



Pierre Vaillancourt, DMA
Secrétaire-trésorier et directeur général

2020-12-234
1.11

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2021

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lynne Lachapelle, appuyé par Craig Gabie et résolu unanimement :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2021. Ces séances se tiendront le mardi et débiteront à 19 h au centre communautaire, 26 chemin Begley à Kazabazua :

- | | | |
|--------------|----------------------|-------------|
| • 12 janvier | 4 mai | 7 septembre |
| • 2 février | 1 ^{er} juin | 5 octobre |
| • 2 mars | 6 juillet | 2 novembre |
| • 6 avril | 3 août | 7 décembre |

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE

2020-12-235
1.12

DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES DE L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 16 NOVEMBRE 2020 PRÉVUS PAR L'EXERCICE PRÉCÉDENT POUR LA PÉRIODE CORRESPONDANTE

Les états comparatifs des revenus et dépenses de l'exercice financier se terminant le 16 novembre 2020 prévus par l'exercice précédent pour la période correspondante est déposé par le secrétaire-trésorier.

2020-12-236
1.13

DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES PRÉVUE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020 À CEUX PRÉVUS PAR LE BUDGET 2020

Les états comparatifs des revenus et dépenses prévue pour l'exercice financier 2020 à ceux prévus par le budget 2020

2020-12-237
1.14

RENOUVELLEMENT DES ADHESIONS 2021

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France
APPUYÉ par Lynn Noël
Et résolu

QUE le conseil renouvelle l'abonnement aux organismes suivants :

FQM au coût total de 1 442,37 \$ incluant les taxes applicables
UMQ au coût total de 602,71 \$ incluant les taxes applicables
Regroupement pour la Protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau
Au coût total de 250 \$ incluant les taxes applicables
pour un grand total de **2 295,08 \$**

ADOPTÉE

2020-12-238
1.15

PAIEMENT DU SURTEMPS ET DES VACANCES POUR L'ANNÉE 2020

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du rapport de calcul du surtemps et de vacance restante pour l'année 2020;

ATTENDU QUE le conseil veut remettre à zéro ces banques de temps pour l'année 2021;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Paul Chamberlain, **APPUYÉ** par Sylvain La France et résolu,

QUE le conseil autorise le paiement du surtemps et de vacances au montant total de ± 5 130,10 \$.

ADOPTÉE

2020-12-239
1.16

POSTE BUDGÉTAIRE EN DÉFICIT

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France
APPUYÉ par Henri Chamberlain
Et résolu

QUE le conseil autorise l'affectation des postes budgétaires en déficit d'y affecter des crédits budgétaires et/ou extra budgétaires disponibles provenant de revenus excédentaires, du surplus accumulé, de réserves financières, de fonds réservés ou d'autres sources pour lesquels les dépenses sont engagées.

ADOPTÉE

2020-12-240
1.17

ATTRIBUTION D'UN MANDAT DE SERVICES JURIDIQUES – ANNÉE 2021

ATTENDU qu'en prévision de sa prochaine année budgétaire, la Municipalité de Kazabazua accepte l'offre de services juridiques du cabinet Dufresne Hébert Comeau afin de répondre à ses besoins en cette matière;

ATTENDU l'offre de services du 10 janvier 2021 au 10 janvier 2022 préparée à cette fin par cabinet Dufresne Hébert Comeau;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Lynne Lachapelle, **APPUYÉ** par Sylvain La France et résolu,

QUE ce conseil retienne l'offre de services juridiques soumise par Dufresne Hébert Comeau;

, laquelle se décrit comme suit :

- **Service offert** : Consultation téléphonique, à nombre d'heures illimité pour 400 \$ plus les taxes applicables, ce service comprend une confirmation de la réponse par courriel;
- **Durée du contrat** : 1 an, soit du 10 janvier 2021 au 10 janvier 2022;
- **Pour tous les autres mandats demandés** : Taux horaire de 140 \$ de l'heure;
- **Frais d'honoraires pour les dossiers de perception de taxes** : 9% du des montants perçus.

ADOPTÉE

2020-12-241
1.18

DÉPÔT D'UN EXTRAIT DU REGISTRE QUI CONTIENT LES DÉCLARATIONS DE DONS, MARQUES D'HOSPITALITÉ OU TOUT AUTRE AVANTAGES REÇUES PAR UN MEMBRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ.

Dépôt par le secrétaire-trésorier de l'extrait du registre qui contient les déclarations de dons, marques d'hospitalité ou tout autre avantages reçues par un membre du conseil de la municipalité et qu'aucune déclaration a été déclarées dans ce registre.

2020-12-242
1.19

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE D'EXPÉDITION LSM

Considérant que les bénévoles d'Expédition LSM entretiennent les sentiers de motoneige unissant les municipalités de Denholm, Lac-Sainte-Marie et Kazabazua depuis plusieurs années.

Considérant qu'Expédition LSM a demandé la somme de 1 500.00 \$ pour financer l'entretien des sentiers des 3 municipalités et qu'elles sont en mesure de partager lesdits frais entre elles.

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par Paul Chamberlain, **APPUYÉ** par Craig Gabie et résolu de verser la somme de 500.00 \$ à Expédition LSM.

ADOPTÉE

2020-12-243
1.20

DATE ADOPTION DU BUDGET 2021

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France
APPUYÉ par Lynne Lachapelle
Et résolu

QUE le conseil tienne une séance extraordinaire sur l'adoption du budget 2021 qui aura lieu le mardi 15 décembre 2020 à 19 h 00 au Centre communautaire de Kazabazua, 26 chemin Begley et qu'à cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur ce sujet.

ADOPTÉE

2020-12-244
1.21

DEMANDE DE DONS

IL EST PROPOSÉ par Paul Chamberlain
APPUYÉ par Sylvain La France
Et résolu

QUE le conseil autorise un don, une aide financière ou une bourse aux organismes suivants :

Central Gatineau Arena au montant de **6 000 \$**
Bourse de **100 \$** à Magaly Pilon
Bourse de **100 \$** à Arianne Major
Aux Goûts du jour (Les œuvres de charité) au montant de **500 \$**.
Église Our Lady of Mont Carmel au montant de **300 \$**
Églises St-Stephen's Anglican au montant de **300 \$**
Église Trinity United au montant de **300 \$**

ADOPTÉE

2020-12-245
1.22

PROPOSITION PUBLICITAIRE CLÉ EN MAIN POUR LES ANNÉES 2021 ET 2022 - CHGA

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France
APPUYÉ par Henri Chamberlain
Et résolu

QUE le conseil accepte le forfait présenté par CHGA-97.3 pour l'année 2021 au montant de 1 650 \$ plus les taxes applicables et de 1 650 \$ plus les taxes applicables pour l'année 2022 ainsi que la carte de membre commerciale au coût de 35 \$ par année.

ADOPTÉE

2020-12-246
1.23

SIGNATAIRE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION

IL EST PROPOSÉ par Lynn Noël
APPUYÉ par Craig Gabie
Et résolu

QUE Joel Lacroix, ing. Coordonnateur et Chargé de projet du Service de Génie Municipal de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau soit autorisée, au nom de la municipalité de Kazabazua à signer toute demande de certificat d'autorisation au ministre du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement et au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la de la faune et a signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la Loi sur la qualité de l'environnement, pour le projet déménagement du chemin sur Mulligan Ferry

QU'UN chèque à l'ordre du ministre des Finances au montant de 692\$ soit émis.

ADOPTÉE

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2020-12-247
2.1

ACHAT D'ÉQUIPEMENTS POUR LE SERVICE INCENDIE

IL EST PROPOSÉ par Lynne Lachapelle
APPUYÉ par Henri Chamberlain
Et résolu

QUE le conseil autorise et engage la dépense pour l'achat d'équipements pour le service incendie tel que soumis par Canadian Safety Equipment Inc. D'un montant de 1 537 \$ plus les taxes applicables et le transport et tel que soumis par Battleshield Industries Ltd. Au montant de 1 282,05 incluaant les taxes applicables.

ADOPTÉE

2020-12-248
2.2

NOUVELLE RECRUE À TITRE DE POMPIER VOLONTAIRE

IL EST PROPOSÉ par Henri Chamberlain
APPUYÉ par Craig Gabie
Et résolu

QUE le conseil accepte que Luc Jr. Harper fasse partie du service d'incendie à titre de pompier volontaire

ADOPTÉE

3. TRANSPORT

2020-12-249
3.1

DIRECTIVES SAISON HIVERNALE

IL EST PROPOSÉ par Henri Chamberlain
APPUYÉ par Lynn Noël
Et résolu

QUE le conseil adopte les directives suivantes pour la saison hivernale :

SAISON HIVERNALE

1. La saison d'hiver se fait du 15 novembre au 15 avril.
2. L'application du code budgétaire 33000 s'applique à tous les travaux liés au déneigement, au ponçage des routes et à la réparation et à l'entretien de l'équipement pendant toute la durée de la saison hivernale.
3. L'application du code budgétaire 32000 s'applique dans les situations d'urgence telles que les réparations routières dues aux lavages, à la réparation ou au remplacement des ponceaux, etc.
4. Trois employés sont affectés aux travaux d'hiver, plus un conducteur de remplacement :
 - Daniel Lalonde – Personne responsable – travaux d'hiver
 - Ken Peck – travaux d'hiver
 - Michael Fredrick – travaux d'hiver
 - Luc Jr. Harper – Conducteur de remplacement
5. Les employés affectés aux travaux d'hiver doivent être disponibles sept (7) jours par semaine, vingt-quatre (24) heures par jour.
6. La personne responsable (sous la supervision du directeur général) doit:

Établir des horaires de travail pour les trois employés affectés aux travaux d'hiver. L'horaire comprendra une inspection routière quotidienne et l'appel des employés, au besoin.

Suivre les heures travaillées par chaque employé. Si l'horaire est géré par rotation, devrait réduire les heures supplémentaires.

7. Les trois employés affectés aux travaux d'hiver recevront une semaine standard de 40 heures. Les heures travaillées ne sont pas une journée de travail standard de 7 h à 16 h. Il s'agit plutôt du déneigement, du ponçage des routes et de la réparation et de l'entretien de l'équipement. Les heures travaillées le jour de Noël et le jour de l'An auront droit à une indemnité ou à un congé compensatoire pour chaque jour férié au choix de l'employeur.

8. L'équipement de déneigement (pales, ponceuses) doit être installé sur les camions avant le 1er novembre

9. La niveleuse (équipée de la lame et de l'aile du feu de cicatrice) ne doit pas être utilisée pour le déneigement régulier. Il doit être utilisé que pour le dégivrage des surfaces routières et le retour des bancs de neige pendant le dégel hivernal (généralement en janvier) et le ruissellement printanier.

10. Le chemin Robinson et tous les stationnements municipaux et les zones de chargement des camions de pompiers (bornes-fontaines sèches) seront déblayés et poncés à l'aide de la camionnette municipale.

11. Le travail que les employés effectuent lorsqu'ils ne déblayent pas les chemins et ne répandent pas de sable sont décrits comme suit :

Nettoyer, laver (à la fin de la saison) et réparer l'équipement, l'équipement de graisse (selon les spécifications du fabricant), décongeler les ponceaux, repousser les bancs de neige pour maintenir une surface de route sécuritaire, couper les broussailles et tout autre travail de tâches et d'entretien.

ADOPTÉE

**2020-12-250
3.2**

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE SOUS-VOLET – PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE

ATTENDU QUE la municipalité de Kazabazua a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2020** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Henri Chamberlain, appuyée par Paul Chamberlain, il est unanimement résolu et adopté

QUE le conseil de la municipalité de Kazabazua approuve les dépenses d'un montant de 15 902,04 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE

4. HYGIÈNE DU MILIEU

5. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

2020-12-251
5.1

LA CRISE DES SURDOSES

CONSIDÉRANT QUE la crise des opioïdes est l'une des plus importantes urgences de santé publique de notre époque, avec un décès en moyenne toutes les deux heures et un bilan de plus de 16 360 morts depuis 2016 (janvier 2016 à mars 2020).

CONSIDÉRANT QUE d'autres pays ont considérablement réduit le nombre de décès liés à la drogue grâce à des réformes telles que la réglementation juridique des drogues illicites, afin de garantir un approvisionnement sécuritaire, et la décriminalisation de la consommation personnelle.

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement fédéral a mentionné qu'il est trop tôt pour discuter de ces mesures tant qu'il n'y a pas de mesures complètes de soutien pour aider les gens à se rétablir.

CONSIDÉRANT QUE ce soutien est nécessaire, mais que des mesures qui sauvent des vies sont essentielles pour assurer que les gens survivent et aient effectivement accès à ce soutien.

CONSIDÉRANT QUE l'Association canadienne des chefs de police (ACCP) a convenu que les données empiriques semblent indiquer que « la décriminalisation pour la simple possession est un moyen efficace de réduire les effets nuisibles de la toxicomanie sur la santé publique et la sécurité publique », ce qui a conduit le gouvernement à indiquer qu'il « délibère » maintenant sur la question de la décriminalisation.

CONSIDÉRANT QUE la crise des surdoses fait rage et montre peu de signes de relâchement.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France, **APPUYÉ** par Craig Gabie et résolu;

DE DEMANDER au gouvernement du Canada de déclarer la crise des surdoses comme étant une urgence nationale de santé publique afin que l'enjeu soit pris au sérieux et reçoive un financement adéquat.

DE DEMANDER AUSSI au gouvernement du Canada de solliciter immédiatement le point de vue des personnes les plus touchées par cette crise et de rencontrer les provinces et les territoires pour élaborer un plan d'action pancanadien global en matière de surdoses, qui comprendra une gamme complète de mesures de soutien et prendra entièrement en compte les réformes adoptées par d'autres pays pour réduire de façon considérable les décès et la stigmatisation liés à la drogue, telles que la réglementation juridique des drogues illicites, afin de garantir un approvisionnement sécuritaire en produits de qualité pharmaceutique comme solution de rechange aux drogues toxiques vendues dans la rue, et la décriminalisation de la consommation personnelle.

ADOPTÉE

2020-12-252
5.2

MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

Proclamation de la municipalité de Kazabazua
à titre de municipalité alliée contre la violence conjugale

ATTENDU que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne;

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les

hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France, **APPUYÉ** par Paul Chamberlain et résolue à l'unanimité;

DE proclamer Kazabazua municipalité alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE

6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

2020-12-253
6.1

CONTRAT DE TRAVAIL CTGL02 INSPECTEUR EN URBANISME ET ENVIRONNEMENT

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du contrat numéro CTGL02;

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France, **APPUYÉ** par Lynne Lachapelle et résolu;

QUE le conseil embauche Georges Jr. Leblanc a titre d'inspecteur en urbanisme et environnement de la municipalité de Kazabazua selon les termes et aux conditions de travail tel que stipulé au contrat CTGL02 et mandate le directeur général de signer le contrat CTGL02 pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

7. LOISIRS ET CULTURE

2020-12-254
7.1

PAIEMENT PATINOIRE EXTÉRIEURE

IL EST PROPOSÉ par Sylvain La France
APPUYÉ par Paul Chamberlain
Et résolu

QUE le conseil autorise le paiement final pour l'achat et l'installation de la patinoire extérieur a Distribution Sports loisirs installation facture 5056 au montant final de **66 829,22 \$** incluant les taxes applicables.

ADOPTÉE

2020-12-255
7.2

PATINOIRE EXTÉRIEURE – CHALET – COVID-19

IL EST PROPOSÉ par Craig Gabie
APPUYÉ par Lynn Noël
Et résolu

QUE le conseil ferme le chalet au public durant l'utilisation de la patinoire extérieur en raison de la distance physique qui doit être respectée pendant la pandémie COVID-19,

QUE la patinoire sera ouverte pendant la saison hivernale au public

ADOPTÉE

8. VARIA

9.

PÉRIODE DE QUESTIONS

10.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée. Il est 19h50.

Président

Secrétaire

Robert Bergeron,
Maire



Pierre Vaillancourt, DMA
Directeur général / Secrétaire-Trésorier

« Je, Robert Bergeron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».